

Compte rendu
CONSEIL DE QUARTIER BOUCANET
Jeudi 23 Novembre 2017 - 18h
Hôtel de Ville

COLLEGE HABITANTS :

Présents : Norbert DULAU, Christiane ENJOLRAS, Claude FEBVRE, Annie FEITH, Francine JOSPIN, Josiane GEMINARD, Franceline GUEZ, Alain LORGEAS, Nadine MARIN, Jacques PELOUCE, Hervé ROBILLARD, Carine ROLLAND, Anyta RUBINO

Absents Excusés : Pierre HARDY,

Absents : Christian BONAL,

COLLEGE PERSONNALITES :

Présents : Robert GOURDEL - Conseiller Municipal - Élu Référent au Conseil de Quartier, Lucien VIGOUROUX - Adjoint au Maire, Sophie PELLEGRIN-PONSOLE - Conseillère Municipale,

Absents Excusés : Roger COSTEROSTE - Conseil des Sages

Absents : Philippe PARASMO - Conseiller Municipal, Yvette FLAUGERE - Conseillère Municipale, Patricia ARENT - Conseillère Municipale,

COLLEGE ASSOCIATIONS INSTITUTIONS ENTREPRISES :

Présents : Association Siloé,

Absents excusés : Association des commerçants du Boucanet,

Absents : Association Les Aigues Marines Camargue, Cinéma Vog, Amicale du Boucanet, Ciné-Club Loisir Art et Culture Mistral, Kayak Club Terre de Camargue,

INVITES :

Présents : Robert CRAUSTE - M. Le Maire, Pascale BOUILLEVAUX - Adjointe au Maire, Gilles LOUSSERT - Conseiller Municipal, Anne-Marie BINELLO - Conseillère Municipale, Olivier PENIN - Conseiller Municipal, Pierre JAUMAIN - Directeur de Cabinet, Sandra MORANA - Service Démocratie Citoyenne, Christophe RUIZ - Service Accessibilité, Stéphanie FUSTER - Service Accessibilité,

Absents excusés : Marièle BOURY - Conseillère Municipale,

Secrétaire de Séance : Sandra MORANA

Des informations obtenues depuis le conseil et lors de la rédaction de ce compte-rendu vous sont communiquées en italique dans le texte.

Ordre du Jour :

1. Fonctionnement du Conseil de Quartier
 - Présentation des nouveaux membres
2. Accessibilité
 - Présentation de la Commission Communale Accessibilité Personnes Handicapées (CCAPH)
 - Organisation du service accessibilité
 - Registre public d'accessibilité
3. Proposition de groupe de réflexion en symbiose avec les services de la commune :
 - Circulation du Boulevard du Docteur Jean Bastide
 - Rénovation de l'espace ancien mini-golf/B Plage
 - Parcours de santé
 - Rénovation de l'ancien hôpital
 - Chemins handicap

4. Informations diverses :
 - Réseau ADSL/Fibre Optique
 - Evacuation des eaux pluviales
 - Lotissement Les Orchidées
 - Formation gestes de premiers secours, défibrillateurs
5. Questions diverses

Appel des membres – excuse des absents – par M. Le Président,

Le Président explique que les 4 conseils de quartiers ont décidé de tester une nouvelle façon de procéder concernant les interventions du public. La parole est donnée au public après chaque point de l'ordre du jour, sur un temps donné. A l'issu des 4 conseils de quartiers, cette nouvelle procédure fera l'objet d'un examen en vue de la valider si cette expérience est concluante.

Rappel du fonctionnement d'une séance plénière du Conseil de Quartier

Retour sur le compte rendu précédent : Aucunes remarques particulières. Approuvé à l'unanimité

Examen de l'ordre du jour :

1. Fonctionnement du Conseil de Quartier

○ Présentation des nouveaux membres

Le Président rappelle que comme le prévoit l'article 14 du règlement intérieur, un membre du Collège Habitants est démissionnaire et remplacé.

- Madame Bénédicte FRAZZA par Madame Francine JOSPIN

Madame Francine JOSPIN se présente en quelques mots.

Le conseil de quartier lui souhaite la bienvenue.

2. Accessibilité

Gilles LOUSSERT Conseiller Municipal en charge de la Commission Communale Accessibilité Personnes Handicapées dit quelques mots et présente les agents du service Christophe RUIZ et Stéphanie FUSTER, puis donne la parole à Christophe RUIZ.

- **Organisation du service accessibilité**

Le service accessibilité est sous la responsabilité de Jo SPALMA Directeur des Services Techniques. Il est situé au Centre Technique Municipal rue des Médards, est géré par Christophe RUIZ, Stéphanie FUSTER est en charge du secrétariat accessibilité, et Elodie AMBLARD en charge du secrétariat incendie.

- **Présentation de la Commission Communale Accessibilité Personnes Handicapées (CCAPH)**

La Commission Accessibilité des Personnes Handicapées (CCAPH) est composée de : 6 élus de la commune, 12 représentants d'associations ou organismes représentants les personnes handicapées ou âgées, 1 représentant des agents municipaux, 1 secrétaire.

Cette commission est instaurée par la loi du 11 février 2005 et a été créée par la commune en 2015.

Les missions de la CCAPH sont de dresser le constat de l'état accessibilité sur la ville, accompagner par des propositions la mise en accessibilité de l'existant et des projets, avoir un listing de l'offre de logements accessibilité sur la commune, un rapport annuel présenté aux autorités et institutions.

La CCAPH est destinataire de projets AD'AP (Agenda d'accessibilité programmés) des Etablissements Recevant du Publics (ERP) sur la ville.

- **Registre public d'accessibilité**

Le décret 2017-431 du 28 mars 2017 impose la création du Registre Public d'Accessibilité pour les Etablissements Recevant du Public (ERP).

Le contenu du registre est : l'identification de l'Etablissement et l'information sur les différentes prestations fournies par celui-ci, la liste des documents administratifs et techniques relatifs à l'accessibilité des personnes en situation de handicap de l'établissement.

Les destinataires de ce document sont les usagers, les clients ou les patients de l'établissement. Le format du registre doit être sous forme de papier ou en numérique et consultable sur place.

Le service accessibilité peut être contacté pour toutes demandes d'informations, de conseil technique ou administratif concernant la mise en conformité accessibilité ou sécurité, des établissements recevant du public sur la commune.

Contacts : Secrétariat Accueil CCAPH – Gestion du Patrimoine Bâti
Centre Technique Municipal – 120 Rue des Médards 30240 LE GRAU DU ROI
Téléphone : 04.66.51.13.90 / Mail : s.fuster@ville-legrauduroi.fr

3. Proposition de groupe de réflexion en symbiose avec les services de la commune :

Afin de travailler sur plusieurs réflexions, au sujet de la circulation du boulevard du Docteur Jean Bastide, de la rénovation de l'espace ancien mini-golf/B Plage, du bois du boucanet, de la renaturation de l'ancien hôpital, du cheminement handicap, les conseillers ont créés des groupes de réflexion pour chacun des thèmes.

- **Circulation du Boulevard du Docteur Jean Bastide**

GROUPE DE REFLEXION : Norbert DULAU – Jacques PELORCE
Claude FEBVRE – Josiane GEMINARD

- **Rénovation de l'espace ancien mini-golf/ B Plage**

GROUPE DE REFLEXION : Christiane ENJOLRAS – Carine ROLLAND
Hervé ROBILLARD – Claude FEBVRE
Anyta RUBINO – Nadine MARIN – Annie FEITH

- **Parcours de santé (Bois du Boucanet)**

GROUPE DE REFLEXION : Hervé ROBILLARD – Annie FEITH
Franceline GUEZ

- **Rénovation ancien hôpital**

GROUPE DE REFLEXION : Francine JOSPIN – Carine ROLLAND
Nadine MARIN

- **Chemins Handicap**

GROUPE DE REFLEXION : Franceline GUEZ – Annie FEITH
Josiane GEMINARD – Norbert DULAU

4. Informations diverses

○ Lotissement Les Orchidées

Anne-Marie BINELLO, conseillère municipale en charge du dossier du « Lotissement Les Orchidées » expose un point sur l'avancée du projet auprès des conseillers. Le lotissement est livré en trois tranches, la tranche 1 sera livrée sur l'année 2018.

Sur cette tranche, il y a 44 habitations : 32 appartements, et 12 villas.

Sur les 44 habitations, 32 sont à la vente directe et 12 à la location.

Il y a eu 400 personnes inscrites qui devaient répondre à des questionnaires. Tout le monde n'a pas répondu. Les 167 dossiers sont passés en Commission Ad 'Oc afin d'être étudiés et permettre le tri en fonction des critères de choix. Les critères prioritaires sont : habiter sur la commune, travailler sur la commune et avoir des enfants scolarisés sur la commune. Pour finir, suite à cela, tous les dossiers choisis ont été transmis à la société « Un toit pour Tous ».

Concernant le financement, ce qu'il faut savoir, c'est qu'en fonction des ressources du ménage, la simulation bancaire ne doit pas dépasser un certain plafond.

Lorsque la commune construit des logements, celle-ci a droit à un contingent d'attribution, le reste est réparti entre la Préfecture, Le Département, Les fonctionnaires d'Etat et le 1% patronale.

Au sujet du lotissement Les Orchidées, sur les 12 logements en location, la commune en attribue 6, la Préfecture 3, le Département 1, le fonctionnaire d'Etat 1 et le 1% patronat 1.

Les dates de livraisons pour la tranche 1 se fera comme suit :

- Un immeuble en janvier 2018
- Un immeuble en février 2018
- Un immeuble en mars 2018
- Les villas dans la même période

A ce jour, il reste 2 logements T4 et 2 logements T2 à vendre.

La tranche 2 sera faite dans un an, il n'y aura que des villas, et la tranche 3 l'année d'après.

Concernant les mesures compensatoires de ce terrain, celles-ci portent sur 28ha. Elles sont actives, et les espèces ont été rapatriés sur Salonique et route de l'Espiguette.

L'association LUS s'occupe de l'atlas de la biodiversité.

- **Réseau ADSL/Fibre Optique**

Concernant la réseau ADSL et la fibre optique sur la commune, ceci est un problème conséquent. A ce jour, il n'y a pas d'avancée concrète. Les grandes sociétés lorsqu'elles ont un intérêt marchand, font installer la fibre optique rapidement.

- **Evacuation des eaux pluviales**

La commune s'est rapprochée du Conseil Départemental au sujet du curage des fossés, celui-ci en a la charge et cela se fait une fois tous les 5 ans.

- **Formation aux gestes de premiers secours**

L'idée du Collège Habitants du Conseil de Quartier du Boucanet de faire une formation de gestes de premiers secours est une bonne initiative. Cette formation doit pouvoir se faire pour l'ensemble de la Démocratie Citoyenne, et l'organisation de celle-ci est à l'étude.

Quelques pistes sont envisagées, soit en passant par les pompiers, soit par l'association Bilou le casse coup fondée par un agent de la collectivité.

A ce jour, nous allons prendre contact avec ces personnes pour voir comment nous allons organiser cela et quel coût cela va engendrer.

5. Questions diverses

MOIS SANS TABAC

- L'information est donnée sur le mois sans tabac : deuxième année de campagne nationale et locale.
 - 4 idées fortes :
 - L'usage du tabac cause des maladies et des accidents graves
 - Notre région est parmi celles en France qui en consomme le plus
 - 60% des fumeurs désirent s'arrêter de fumer
 - Si l'on s'arrête «30 jours », les plus mauvais moments sont passés et l'on a plus de chance de s'arrêter définitivement
 - Deux grands objectifs à cette campagne :
 - Accompagner individuellement les candidats au sevrage pendant ce mois décisif
 - Inciter l'entourage à les soutenir, d'où l'idée de défi collectif, à la maison, au travail, au club de sport ...
 - Pour participer, 2 portes d'entrée :
 - La plateforme internet « Tabac-Info-Service », Informations, documents, outils et inscription à l'adresse www.tabac-info-service.fr
 - Le numéro d'appel 3989, où des tabacologues prennent en charge les volontaires

- Des documents et des outils d'aide au sevrage, sous forme de kit, sont disponibles sur le site, mis à disposition gratuitement pour les intéressés, dont certains sont dédiés au soutien pour les proches et l'entourage :
 - Guide
 - Agenda
 - Livret anti-stress
 - Servage et prise de poids
 - Economies réalisées
 - Une application smartphone pour un coaching quotidien
 - Affiches, objets ...

Ne pas oublier les médicaments d'aide au sevrage, les substituts nicotiniques (Patchs, gommes à mâcher, sprays ...) que votre médecin peut vous prescrire. Une occasion d'aller consulter. Ils sont remboursés par la Sécu jusqu'à 150 €.

La campagne dure tout le mois de novembre, mais on peut tenter de s'arrêter à tout moment. La plateforme et le numéro d'appel resteront ouverts au-delà du 30 novembre.

CONCOURS DE DECORATION DE NOEL

- Le concours de décoration de noël est relancé cette année du 09/12/2017 au 08/01/2018. Les inscriptions se font depuis le 06/11/2017 et ce jusqu'au 08/12/2017.
Le flyer est disponible sur le site de la ville et à l'accueil de la mairie. Les visites du jury se feront du 11/12 au 22/12.

PANNEAUX LUMINEUX

- La commune souhaite recueillir l'avis sur la mise en place de panneaux lumineux sur la ville, leur utilisation permettrait d'apporter des informations utiles aux citoyens.
→ Les conseillers voient un intérêt de remettre ces panneaux lumineux, et souhaitent apporter leurs idées sur leurs emplacements.

Questions :

- Est-il possible de devenir Voisins Référents ? → A ce jour, les voisins référents sont au complet, le service Démocratie Citoyenne note les demandes et tiens une liste d'attente afin de palier au remplacement des éventuels démissionnaires.

La séance est terminée à 20h12.

M. Claude FEBVRE
Président
Du Conseil de Quartier



M. Robert GOURDEL
Elu Référent
Vice-Président du Conseil de Quartier



